Annexe A-3-3-1-3-2

Codes utilisés pour la cotation de l'écriture des mots avec des exemples

0 : absence de toute trace

1: dessin

2 : simulation de l'écriture et graphisme primitif, utilisation de pseudo-lettres proches de l'écriture ou faible minorité de lettres



3 : écriture avec prédominance de lettres, sans que celles-ci soient utilisées pour transcrire des sons (pas de correspondance oral-écrit)



4 : écriture syllabique dominante, une lettre code une syllabe entière et cherche à transcrire un son de la syllabe



5 : écriture syllabico-alphabétique, certaines lettres produites codent une syllabe orale entière tandis que d'autres codent un phonème



6 : écriture alphabétique non totalement conforme à la forme orale, proche de la transcription de chaque phonème mais un ou plusieurs phonèmes sont mal codés

ROA pour rat pour lapin PANE pour éléphant

7 : écriture alphabétique conforme à la forme orale, chaque phonème est transcrit de manière acceptable bien que l'orthographe puisse ne pas être correcte

pour rat pour lapin pour éléphan

8 : écriture orthographique, le mot est écrit correctement (cas particulier, le mot éléphant est accepté sans accent).

rat APIN éléphant